DÉPARTEMENT
LA MAYENNE

ARRONDISSEMENT
CHATEAU-GONTIER SUR MAYENNE

Effectif légal du conseil municipal
11

COMMUNE :
NIAFLES

Communes de moins de 1 000 habitants

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-1 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :
1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints. Est également adressée au préfet dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction[1]	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Maire	M	GENDRY Daniel	07/03/1958	15/03/20	111
Premier adjoint	M	GIBOIRE Jean-Paul	25/08/1960	15/03/20	115
Deuxième adjoint	M	BONNIER Stéphane	21/01/1976	15/03/20	127
Troisième adjoint	Mme	GENDRY Sophie	03/07/1982	15/03/20	119
Conseiller municipal	M	RADÉ Matthieu	29/04/1987	15/03/20	130
"	M	TREMBLAY Stéphane	18/01/1968	15/03/20	129
"	Mme	MOREAU Anne Lise	01/01/1983	15/03/20	126
"	Mme	BEASSE Patricia	21/03/1967	15/03/20	125
"	Mme	PERROUIN Dominique	16/07/1964	15/03/20	121
"	M	DESMOTS Patrice	17/03/1960	15/03/20	118
"	Mme	FOURNIER Marlène	15/06/1985	28/06/20	54

Cachet de la mairie :

MAIRIE DE NIAFLES (MAYENNE)

Certifié par le maire,
A, NIAFLES le 3 juillet 2020

D. GENDRY

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.